

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

30/07/2019

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Construction et Exploitation d'un complexe touristique nommé VOLCANO PARK sur la commune de Saint-Claude

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VOLCANO PARK

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Mr Franck CHAULET Gérant

Mr Pascal LE METAYER Gérant

RCS / SIRET

5 1 3 0 1 7 0 9 5 0 0 0 1 1

Forme juridique

SARL

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie   | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|---|--|
| 2.1.5.0 Rejet d'eaux pluviales<br>2° Supérieure à 1 ha mais inférieure à 20 ha (Déclaration). | bassin versant collecté de 7,49 ha   |
| 41. a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.                        | 122 places de parking prévues  |
| 47. b) Autres déboisements de plus de 0,5 hectare   | Défrichement de 1,088 ha   |

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'un complexe touristique nommé VOLCANO PARK, sur la commune de Saint Claude sur les parcelles privées AM 62, AM71 et AM304. L'emprise cumulée des 3 parcelles est de 33 805 m<sup>2</sup>.

La surface imperméabilisée est de 6 500 m<sup>2</sup>

La surface totale à déboisée est estimée à 10 880m<sup>2</sup>. Les autres 23 000m<sup>2</sup> de la parcelle de projet resteront en l'état, c'est-à-dire arborée.

L'étude réalisée en 2013 prévoyait une fréquentation maximale lors des pics de fréquentation de 450 personnes/jour.

Le projet sera relié aux différents réseaux communaux à partir de l'entrée sur la D11, dont le réseau eau potable et EU.

Les EP amont seront collectées par un ouvrage en amont du projet et rejetées dans le canal Le pelletier et la Ravine aux avocats.

Les eaux de toitures et de ruissellements des voiries seront collectées et traitées dans des bassins avant d'être rejetées dans la ravine aux avocats et dans le canal Le Pelletier.

Le complexe comprend :

Accueil / Boutique \_Salle de Musée \_Maison des guides\_Cinéma 4D - 2 salles \_Espace scénique tunnel de lave\_Espace scénique tunnel nuée ardente\_Restaurants

#### 4.2 Objectifs du projet

Le complexe touristique Volcano Park sera un équipement touristique structurant qui vise plusieurs types de clientèles, à des périodes différentes de l'année. Il générera des retombées économiques significatives, en termes d'emplois et de chiffres d'affaires, sur le site lui-même, sur les communes environnantes mais aussi plus largement sur tout le territoire du Sud de la Basse-Terre et sur la Guadeloupe.

Le complexe touristique Volcano Park sera un site référence de volcanologie : le musée sur le volcan actif de la Soufrière présentera des données en temps réel sur la Soufrière et sur l'Arc des Petites Antilles disponibles, notamment via un partenariat avec l'observatoire volcanologique et sismologique de Guadeloupe (IPGP). Des éruptions volcaniques seront mises en scène via un cinéma 4D inédit dans les petites Antilles.

Le complexe touristique Volcano Park sera un site qui permettra une sensibilisation de la population aux risques naturels.

Le complexe touristique Volcano Park sera un site unanime, qui aura obtenu l'adhésion à la fois des élus, du parc national, des professionnels du tourisme ou d'autres secteurs liés à l'activité touristique, géologues, naturalistes, chercheurs, guides de montagne, etc

Le complexe touristique Volcano Park sera un site qui s'inscrit dans une démarche de développement durable

Le complexe touristique Volcano Park sera un équipement économiquement viable

Le complexe touristique Volcano Park sera un site moteur de partenariats avec les différents acteurs du Sud de la Basse-Terre, de la Région, mais aussi avec la métropole via des échanges fournies avec Vulcania

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux sont prévus s'étaler sur environ 10 mois et comprennent :

- des défrichements sur environ 10 880 m<sup>2</sup> - mise en pépinières des jeunes plants pour la végétalisation des espaces
- Réalisation d'un aménagement pour passer au dessus du canal Lepelettier
- Installation de chantier : aire de stationnement des engins pour regrouper les équipements du chantier et les stocker pendant la nuit, aire de stockage des matériaux nécessaires ou issus du chantier
- Réalisation de clôtures et la sécurisation du chantier
- Signalisation des accès au chantier
- Terrassement en déblais / remblais - Évacuation des terres excédentaires
- Traitement des eaux de surfaces par création de bassins de rétention
- Réalisation du projet bâtiment tout corps d'état
- Finalisation des VRD, stationnements végétalisés, noues drainantes, voirie béton ...
- Travaux de raccordement aux réseaux existant
- Réalisation des aménagements paysagers : plantations des espaces libres, valorisation du site

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation le complexe est prévu attirer jusqu'à, au maximum 450 personnes par jour lors de pics de fréquentation.

Le site sera ouvert de 8h à 18h - 365 jours par an

Stationnement ouvert au public du parc d'environ 130 places avec des accès prévus pour les bus ainsi que pour les véhicules PMR.

Parmi les activités proposées sur le site se retrouvent des salles de cinéma, un musée, des espaces d'exposition, l'accueil de scolaire et CLSH, une maison des guides de montagnes, des espaces de restauration, etc.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de Construire

déclaration au titre de la loi sur l'eau

notice de défrichement

déclaration d'air de stationnement pour accueil du public

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

| Grandeurs caractéristiques           | Valeur(s)                    |
|--------------------------------------|------------------------------|
| Terrain                              | 33 805 m <sup>2</sup>        |
| Defrichage                           | 10 880 m <sup>2</sup>        |
| Emprise Bâtiments                    | 2 064 m <sup>2</sup>         |
| Piétonniers                          | 1 190 m <sup>2</sup>         |
| Stationnements perméable             | 1 438 m <sup>2</sup>         |
| Voirie béton                         | 2 409 m <sup>2</sup>         |
| Espaces verts replantés et valorisés | Plus de 5 000 m <sup>2</sup> |
| Equivalent habitant (EH)             | 28,5 EH                      |

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Parcelles cadastrales :

- AM62

- AM 71

- AM 304

Route de la Soufrière - D11

97110 SAINT-CLAUDE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 16° 1' 52" 772 Lat. 6° 1' 40' 54" 344

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

**Le projet se situe-t-il :**

**Oui Non**

**Lequel/Laquelle ?**

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?

Oui  Non

Saint-Claude Soufrière en bordure du Parc Nationale

En zone de montagne ?

Oui  Non

Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?

Oui  Non

Sur le territoire d'une commune littorale ?

Oui  Non

Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?

Oui  Non

Aire d'adhésion du Parc National de Guadeloupe

Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?

Oui  Non

Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?

Oui  Non

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

Oui  Non



|  |                                     |                                     |   |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| <p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>La construction du projet se trouve en zone d'aléa faible du PPRN de Saint-Claude.</p> <p>La partie de la parcelle de projet en zone constructible sous réserve d'opération d'aménagements préalables pour mouvement de terrain moyen n'est pas destinée à être aménagée par ce projet.</p> <p>La partie sud du projet, non constructible pour aléa inondation fort, ne sera pas aménagée.</p> <p>Oui approuvé en 2005</p> |
| <p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <p>Dans un site inscrit ?</p>  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>La distance du Monument historique le plus proche de la zone de projet est d'environ 1,2 km (Résidence Préfectorale (4) – Beausoleil)</p>  |
| <p><b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b></p>   | <p><b>Oui</b></p>                   | <p><b>Non</b></p>                   | <p><b>Lequel et à quelle distance ?</b></p>   |
| <p>D'un site Natura 2000 ?</p>   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <p>D'un site classé ?</p>  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel   |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| <b>Ressources</b>       | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                         | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Pas à notre connaissance à ce jour   |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Impact temporaire sur la durée des travaux, direct sur les sols<br>Évacuation de terres excédentaires  |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Impact direct et indirect, permanent sur les sols et sous-sols<br>apport de matériaux issus de carrière pour réalisation de la plate forme   |
| <b>Milieu naturel</b>   | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Impact direct permanent sur le milieu naturel : 10 880 m <sup>2</sup> de boisements seront défrichés : Forêt fermée, espèces anciennement cultivées, formation ligneuse haute dense, forêt semi-fermée, prairie humide. Les ripisylves ne seront déboisées. Impact direct et indirect, temporaire et permanent sur la faune (bruit, vibrations, circulation, lumière, réduction espace de chasse etc.), fuite vers les espaces boisés voisins Risque de mortalité de la petite faune peu mobile lors du chantier<br>aucune espèce protégées identifiées sur le site, pas de gîte d'importance de chauve souris |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

|                  |  |   |  |  |
|------------------|--|---|--|--|
|                  | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>  |  |
|                  | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?   | <input checked="" type="checkbox"/>                             | <input type="checkbox"/>   | Impact direct permanent, modification de l'occupation du sol:<br>Défrichement zone boisée 10 880m <sup>2</sup>   |
| <b>Risques</b>   | Est-il concerné par des risques technologiques ?   | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>  |  |
|                  | Est-il concerné par des risques naturels ?   | <input checked="" type="checkbox"/>                             | <input type="checkbox"/>   | L'espace dédié au complexe muséographique est concerné par les aléas cyclone, séisme, volcanique fort.<br>Un aléa inondation fort existe au sud de la parcelle, cette zone ne sera pas aménagée.<br>un aléa mouvement de terrain moyen borde l'ouest de la parcelle de projet, cet espace ne sera pas aménagé. |
|                  | Engendre-t-il des risques sanitaires ?<br>Est-il concerné par des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> |  |
| <b>Nuisances</b> | Engendre-t-il des déplacements/des trafics   | <input checked="" type="checkbox"/>                             | <input type="checkbox"/>   | Impact indirect en phase de chantier sur 10 mois et en phase d'exploitation.<br>Les pics de fréquentation en hypothèse haute prévoit 450 visiteurs/jour. Cela entraînera une augmentation de l'activité et de la circulation alentours, notamment sur la D11. véhicules individuels et bus sont attendus.      |
|                  | Est-il source de bruit ?<br>Est-il concerné par des nuisances sonores ?  | <input checked="" type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/>            | Il est source de bruit : augmentation du trafic sur la zone, augmentation de l'activité sur la zone.<br>Le projet prévoit la mise en place d'activités bruyantes (cinéma) mais qui seront annulées par une isolation acoustique.<br>Le projet n'est pas concerné par des nuisances sonores.                    |

|                  |  |  |   |
|------------------|--|--|---|
|                  | <p>Engendre-t-il des odeurs ?<br/>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>               | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Le projet muséographie n'est pas de nature à générer des odeurs. Les déchets et les eaux usées des espaces de restaurations notamment seront gérés selon la réglementation en vigueur.</p>   |
|                  | <p>Engendre-t-il des vibrations ?<br/>Est-il concerné par des vibrations ?</p>                     | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Durant la phase de chantier, des vibrations liées à certaines phases de travaux pourront avoir lieu. L'impact est évalué comme faible et de courte durée.</p>  |
|                  | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?<br/>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Le parc ne sera pas en activité la nuit.<br/>Les émissions lumineuses seront alors réduites à des émissions liées à la surveillance et la sécurité du parc.</p>  |
| <b>Emissions</b> | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>   | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>   | <p>Le projet n'est pas de nature à générer des émissions.<br/>Toutefois, de part son attraction il entraînera en phase de chantier puis en phase d'exploitation une augmentation des véhicules sur la zone, véhicules générant des émissions. Impacts indirect modéré.</p>  |
|                  | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?<br/>Si oui, dans quel milieu ?</p>                          | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>   | <p>L'activité du parc va entraîner la création d'eaux usées. Le projet sera raccordé au réseau public des EU.<br/><br/>Le projet va entraîner l'imperméabilisation de terres, les Eaux Pluviales Bâtiment et voirie seront collectées, traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel via le canal et les ravines alentours.</p> |
|                  | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p>   | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>   | <p>L'activité du parc va entraîner la création d'eaux usées. Le projet sera raccordé au réseau d'assainissement des EU de la ville pour 28,5 EH</p>   |
|                  | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>                  | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>   | <p>De part son activité le parc va entraîner la production de déchets variés : ordures ménagères produites par les restaurants, déchets verts produits par l'entretien des espaces verts.<br/><br/>Les filières de valorisation seront favorisées aux dépens de la mise en décharge : tri sélectif, compostage etc.</p>                 |



|  |   |                          |                                     |   |
|--|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Patrimoine /<br>Cadre de vie<br>/ Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La distance du Monument historique le plus proche de la zone de projet est d'environ 1,2 km (Résidence Préfectorale (4) – Beausoleil) |
|  | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**  
 Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**  
 Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Évitement technique et géographique :

- transparence hydraulique par la mise en place d'un réseau de collecte des eaux pluviales, de bassins de stockage, de décanteurs MES, et de traitement d'hydrocarbures (cf dossier technique loi sur l'eau en annexe)
- suppression des risques liés à l'aléa inondation fort : aménagement hors zones d'aléa inondation fort

Réduction géographique :

- défrichement des espaces boisés de moindre importance situés à l'est du projet au profit de la protection des espaces plus riches à l'ouest

Réduction technique :

- intégration paysagère du projet par le maintien d'un couvert forestier alentour, de toitures et de parkings végétalisés
- gestion des déchets, des EP, des EU dès la phase de chantier
- chantier vert, exigences dans les Cahiers de charges des entreprises

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |   |                                     |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le <b>paysage lointain</b> ;  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Un plan du projet <b>ou</b> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un <b>projet de tracé</b> ou une <b>enveloppe de tracé</b> ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input type="checkbox"/>            |
| 6     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.   | <input type="checkbox"/>            |

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet  |
|--|
| Dossier loi sur l'eau justifiant la transparence hydraulique du projet |

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Baie-Mahault

le, 26 Juillet 2019

Signature

  
Charles Franck